

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Port
à l'Étranger
valable pour un an.

DÉPARTEMENT
du Cantal

Registre 1875
N° 14.

SIGNALEMENT.

Agé de 29 ans
taille d'un mètre =
= 05 = centimètres

cheveux Châtain

front découvert

sourcils Châtain

yeux rous

nez bien fait.

bouche rouge

barbe Châtain

menton rond

visage ovale

teint Rouge

SIGNES PARTICULIERS :

Signature du Porteur :

Jules Fabre



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(P. É.)

Passé-Port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous Préfet du Cantal

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement

M. Nabre (Jean-Désiré) Boulanger

natif d'Arzac

demeurant à Arzac

allant à Madrid (Espagne)

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-Port est valable pendant _____
pour sortir de France.

Fait à Claviolle, le vingt-trois février mil huit cent
soixante-quinze

J. Le Préfet du Cantal
Le Conseiller de Préf. délégué
Mur



Pris du Passé-Port 1 franc, décimes compris.

Vu à la Mairie d'Annecy le 5 juin 1844
pour servir à Madrid (Espagne)



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Maire, *Calvet*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Maire de la commune d'Annecy, en vertu de son pouvoir, a l'honneur de vous adresser ci-joint le certificat de mariage de *M. et M^{me} [nom]* qui a été célébré le *[date]* à *[lieu]*.
Ce certificat est valable pendant *[durée]* dans toute la République Française.
En foi de quoi, le Maire a signé et apposé son sceau.

BOURSE
Paris
le 5 juin 1844
DEPARTAMENT
Madrid

BOURSE
Paris
le 5 juin 1844
DEPARTAMENT
Madrid



Nous soussigné Maire de la
 commune d'Arnac arrondissement
 d'Arvillac, Engageons Monsieur le
 Préfet, de vouloir délivrer un passeport
 à l'étranger pour Madrid (Espagne)
 au Sieur Vabre Jean Desire, natif
 de cette commune, profession de boulanger
 qu'il exerce depuis 12 ans en la dite ville
 de Madrid.

Nous certifions que le susnommé Vabre
 est un jeune homme de bonne vie et mœurs
 et digne d'obtenir le passe-port qu'il
 sollicite.

Signalement

Age de 31 ans	Nos bien fait
Haute 1 ^m 68	Bouche moyenne
Cheveux châtains	Barbe châtaine
Front découvert	Menton rose
Sourcils châtains	Visage ovale
Yeux noirs	Teint coloré
Signes particuliers	

Fait et délivré en l'Hôtel de la Mairie d'Arnac,
 le 10 juin 1877.



Le Maire,
 Calvet J